



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP Coiffure - EP1 - Coupe et coiffage - Session 2017

Correction CAP Coiffure - EP1 : Coupe et coiffage « Homme » - Session 2011

Cette correction couvre l'épreuve EP1 du CAP Coiffure, qui consiste en la réalisation d'une coupe dégradée avec fondu et d'une mise en forme temporaire de la chevelure. La durée de l'épreuve est de 1 heure pour un coefficient de 3.

| Correction générale

Lors de cette épreuve, le candidat doit maîtriser différentes techniques de coiffure, notamment :

- Réaliser une coupe dégradée avec fondu en nuque, en respectant la structure du visage et le style souhaité.
- Effectuer un tour d'oreille, qui doit être soigné et adapté à la morphologie du modèle.
- Raccourcir l'ensemble de la chevelure sans altérer le dégradé.
- Réaliser une mise en forme temporaire efficace, ainsi qu'un coiffage approprié.

| Correction des étapes d'exécution

Étape 1 : Coupe dégradée avec fondu de nuque

Le candidat doit suivre les étapes suivantes :

- **Analyse du modèle :** Examiner la forme du visage, la texture des cheveux et discuter avec le modèle afin de définir le style désiré.
- **Préparation :** Laver les cheveux si nécessaire et démêler délicatement avec un peigne adapté.
- **Réalisation de la coupe :**
 - Commencer par définir la longueur de la nuque (minimum 2 cm) et la zone de raccourcissement.
 - Utiliser des ciseaux ou une tondeuse pour créer la base de la coupe. Effectuer un dégradé progressif en prenant des sections de cheveux.
 - Travailler progressivement vers le haut de la tête tout en faisant attention à la symétrie et à l'harmonie générale.
 - Pour le fondu de nuque, utiliser la technique de dégradé à sec avec une légère tension pour intégrer les différentes longueurs de cheveux.

Résultat attendu : Une coupe régulière, harmonieuse, avec un fondu adapté et un tour d'oreilles bien net.

Étape 2 : Mise en forme temporaire et coiffage

Après la coupe, le candidat doit procéder à la mise en forme de la chevelure.

- **Choix du produit :** Sélectionner des produits de coiffage adaptés à la texture et à la nature des cheveux du modèle (gel, mousse, spray...).
- **Application :**
 - Appliquer le produit uniformément en respectant les zones préalablement définies lors de la coupe.
 - Utiliser un sèche-cheveux ou un peigne pour façonner les cheveux. Déterminer la direction du

coiffage en tenant compte de la mouvement naturel des cheveux.

- **Finitions** : Vérifier la tenue de la coiffure et faire des ajustements au besoin. Terminer en fixant avec un spray de finition pour assurer la durabilité du style.

Résultat attendu : Un coiffage qui met en valeur la coupe avec une tenue adaptée, une harmonie globale et un rendu soigné.

| Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Répartir efficacement les 60 minutes entre la coupe et le coiffage. Prévoyez au moins 30 minutes pour la coupe.
- **Soigner son espace de travail** : Maintenez un environnement propre et organisé pour faciliter le travail sans stress.
- **Pratique des techniques** : Entraînez-vous régulièrement aux techniques de coupe et de coiffage pour améliorer la rapidité et la précision.
- **Attention aux détails** : Prêtez attention aux finitions, car c'est souvent dans les détails que se situe la différence entre un bon et un excellent travail.
- **Communication** : Écoutez attentivement le modèle pour des ajustements éventuels durant la coupe. La satisfaction du client est primordiale.

Cette épreuve est essentielle pour démontrer votre maîtrise des techniques de coupe et de coiffage, n'oubliez pas de mettre en avant votre créativité dans ces réalisations.

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.